

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 10 décembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPLP et des CAFEP-CAPLP ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPLP et du CAFEP-CAPLP, section génie mécanique option maintenance des systèmes mécaniques automatisés, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Président

M. Emmanuel SERNA
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Présidente

Mme Sophie PYSNIAK
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de NANCY-METZ

Membres du jury

M. Richard BAUGUIL
Professeur de lycée professionnel

Académie de TOULOUSE

Mme Marjorie BRELLE
EC. R Professeure de lycée professionnel

Académie de LILLE

Mme Christele CELLIER
Professeure de lycée professionnel

Académie de NORMANDIE

M. Patrice GRIGOLETTO
Professeur de lycée professionnel

Académie de LILLE

Mme Gwenaëlle GUEGUEN
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANTES

M. Laurent HERTEL
Professeur de lycée professionnel

Académie de NANCY-METZ

Mme Céline MOLY
Professeure agrégée

Académie de MONTPELLIER

Mme Christine NEBOUT
Professeure de lycée professionnel

Académie d'AMIENS

M. Jérôme QUERE
Professeur agrégé

Académie de RENNES

M. Stephen RENOUX
Professeur de lycée professionnel

Académie de NANTES

M. Stéphane VAZQUEZ
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de MONTPELLIER

Examinatrices spécialisées

Mme Karine PIQUET
Attachée principale d'administration de l'Etat

Mme Estelle TRABAC
Attachée principale d'administration de l'Etat

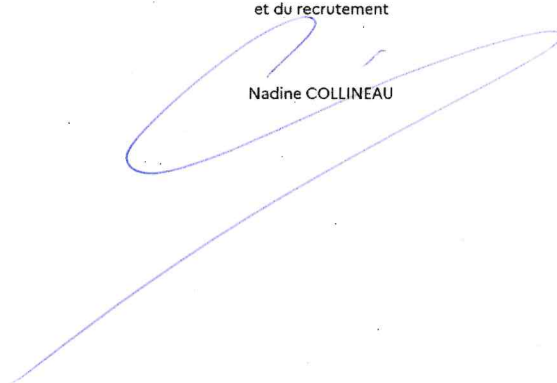
Académie de MONTPELLIER

Académie de NANCY-METZ

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 16 mars 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement



Nadine COLLINEAU